

L'inSudmersible

Journal de liaison des PIC

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34 Site : www.sudptt.fr

Plénière du 11 juillet :

L'action unitaire s'impose !

E
D
I
T
O

Juillet 2018

Retour sur la première plénière...

La première plénière s'était terminée sur un constat de vide : une réunion pour rien puisque sur les trois sujets ouverts à la négociation par la DRIC (recrutements, promotions, parcours qualifiants), rien de vraiment clair n'avait émergé de cette réunion.

Pire, on y apprenait que le "dégel" des promotions était à l'ordre du jour ; il fallait donc en déduire qu'il y avait eu un gel, connu de personne ! Côté recrutements, la DRIC nous informait qu'il manquait 446 personnes dans les effectifs par rapport à sa "feuille de route" mais sans aucune annonce de recrutements.

Le 11 juillet : une intervention unitaire utile pour le personnel !

Après communication d'un certain nombre de chiffres par la DRIC en matière de recrutements et de promotions pour 2018 et 2019 (voir le détail au verso), les organisations syndicales ont débattu entre elles pendant un long moment afin de revenir avec des propositions communes.

La DRIC propose de recruter 400 agents en 2018 et 200 en 2019 ? Les fédérations ont demandé à l'unanimité un recrutement immédiat de 700 agents.

La DRIC ne parlait pas de prime dans sa présentation comme lors de la première plénière ? Toutes les fédérations ont demandé la création d'une prime Pics.

Preuve qu'il est toujours possible de trouver des points d'accord. Et c'est tant mieux car il en va des intérêts collectifs du personnel.

Des désaccords qui ne doivent pas empêcher d'agir ensemble !

Sur le sujet du II.1 grade de base, il n'y avait pas unanimité et consensus sur le positionnement des fédérations. C'est un débat qu'il faudra donc avoir. Certaines fédérations, comme SUD-PTT, demandent le II.1 comme grade de base, d'autres la suppression du niveau I.2.

Ceci ne doit pas nous empêcher d'agir ensemble ! Car sur d'autres revendications, il peut y avoir des points d'accord...

Un projet d'accord fin juillet...

La DRIC a pris acte de nos deux demandes communes, en rappelant que la prime n'était pas à l'ordre du jour, ni cette année, ni en 2019 !

Celle-ci devrait présenter un projet d'accord qui contiendrait des annonces immédiates pour 2018 en matière de recrutement et de promotion, ainsi qu'une série de thèmes ouverts à négociations pour 2019. Les fédérations pourront rajouter les thèmes revendicatifs qu'elles souhaitent sous réserve que les questions soient à la "main" de la DRIC (voir aussi au verso)...

Pour SUD-PTT, la période qui s'ouvre maintenant permet de débattre avec le personnel et de trouver des points d'accord avec, si possible, le maximum de fédérations. Ce qui permettra d'agir ensemble !

L'avenir du personnel des Pics va se dessiner dans les semaines qui viennent...

Le point sur les négociations

La DRIC a annoncé pour 2018 une négociation concernant les recrutements, les promotions et les parcours qualifiants ☐ Une série de sujets seront négociés en 2019 ☐ Un projet d'accord devrait être envoyé fin juillet ☐ C'est le moment de faire le point...

Les thèmes pour 2018

Le recrutement

La DRIC a annoncé un recrutement de 600 personnes : 400 cette année, 200 au premier semestre 2019.

Demande unanime des syndicats : 700 recrutements tout de suite !

Les promotions

La DRIC a annoncé 1200 promotions avec à minima :

- 300 vers le I.3 en 2018, 300 en 2019
- 200 vers le pilote II.1 en 2018
- 75 vers la classe III en 2018.

Demande de SUD-PTT : II.1 grade de base et prise en compte de l'ancienneté.

Les parcours qualifiants

La DRIC a annoncé l'engagement de 600 parcours qualifiants pour 2018.

Les thèmes pour 2019

Annnonce d'une concertation en 2019 sur « les métiers et conditions de travail en Pic, avec une série de grands thèmes :

- évolution des compétences et des métiers,
 - la classification des postes de travail et l'évolution de la structure fonctionnelle,
 - l'organisation du travail, l'organisation managériale et la mise en œuvre des UAP,
 - l'amélioration de la Santé-sécurité au travail (prévention, équipements...)
 - l'accompagnement et le développement des personnels en Pic : formation, parcours qualifiants, évolution professionnelle... ».
- (extrait du texte communiqué aux syndicats)

Nos commentaires, nos revendications

Il manque à ce jour 446 agents sur un effectif total de 11172 personnes par rapport à la "feuille de route" de la DRIC. Le recrutement proposé ne permet même pas de combler les emplois vacants... De plus, il y a eu 436 retraites en 2017, soit 36 par mois, auxquels il faut rajouter 150 TPAS ! La distri pilotée a généré un besoin de 144 emplois. La demande de 700 recrutements correspond au manque prévisible fin décembre.

On arrive à un total de 875, le solde se répartirait sur les autres niveaux (II.2, II.3...). Il y a eu 708 promotions en 2017. Cela ferait (à minima) 575 en 2018. On ne voit vraiment pas l'amélioration, d'autant qu'il y a maintenant plus de 330 TTF dans les Pics qui nécessiteraient autant de postes de pilotes II.1 !

Un recrutement de 600 agents en I.2 et la promotion de 600 agents vers le I.3 n'amélioreront en rien la classification des postes de travail... Il y a encore aujourd'hui 1656 agents de niveau I.2 et 2742 de niveau I.3.

1479 parcours qualifiants ont été engagés entre 2015 et début 2018, dont la grande majorité émane des agents de production (805) et des pilotes de production (426). Mais à l'arrivée, ça change quoi ? Rien ! La DRIC ne répond pas aux attentes du personnel qui fait des formations longues.

Dès la première séance, la DRIC a annoncé que des sujets ne seraient abordés que l'année prochaine. C'est le cas des métiers et des fonctions issues de la CDSP de 2006 (agent de prod. / pilote de production).

Tout cela reste très vague et il y a fort à parier que le contenu ne sera pas forcément en notre faveur si nous n'agissons pas pour imposer que nos revendications soient réellement discutées.

Il en est ainsi des UAP. Un bilan sera présenté en novembre 2018 mais on voit déjà poindre le problème majeur d'un tel fonctionnement : le document d'une Pic expérimentale sur le sujet évoque « une solution pour donner du sens au travail par la vision globale et la poly-activité sur un territoire et une partie de la vacation » !! Déjà que la Poste ne respecte pas les grades et les contrats de travail au regard des fonctions occupées, que prépare-t-elle ? Pour nous, il y a une réponse à la poly-activité : le II.1 grade de base. Autre exemple : nous avons souhaité intégrer dans la négociation la question de la pénibilité. Réponse de la DRIC : c'est déjà pris en compte par l'aspect "Santé-sécurité (prévention, équipements...). Mais nous, nous parlons de la reconnaissance de la pénibilité par des mesures d'âge (de type bonification par année travaillée).

SUD-PTT a demandé que soient rajoutés les thèmes ayant trait à la pénibilité, aux horaires de travail atypiques, aux remboursements des frais de transport et la compensation jours fériés/jours de repos. Sur ce dernier sujet, la DRIC renvoie la question au Siège...

Tous les syndicats ont demandé une prime Pics, demande rejetée par la DRIC !

L'heure est à l'unité syndicale pour avancer sur toutes nos revendications et, à SUD, nous y sommes prêts !